



COMPTE-RENDU
de la séance
du Conseil Municipal
du 5 février 2019

- Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 15 janvier 2019

- Fixation des taux d'imposition
Monsieur GESLIN, Maire, invite le Conseil Municipal à fixer les taux d'imposition 2019
Taxe d'habitation 13,02 %
Taxe foncier bâti 13,16 %
Taxe foncier non bâti 33,56 %
Après en avoir délibéré (13 voix pour) le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition 2019 comme suit :
Taxe d'habitation 13,02 %
Taxe foncier bâti 13,16 %
Taxe foncier non bâti 33,56 %

- Choix Recrutement Responsable des Services techniques
Monsieur LEVIEUX demande l'autorisation à Monsieur le Maire de prendre la parole. Monsieur le Maire lui donne la parole. Il interroge Monsieur le Maire sur la procédure de sélection du candidat. Monsieur le Maire confirme que, suite au jury de recrutement, le pouvoir de nomination est de la compétence de l'autorité territoriale.

- Choix locataire terrain communal (futur achat)
Deux candidats sont intéressés par la location à titre précaire des terres BIO exploitée par Monsieur Jean-Marc CORNEE : Monsieur Flavien PEU et Monsieur TEXIER. Le tarif de location des terres est d'environ 180 € par hectare et par an. Le Conseil Municipal (10 voix pour Monsieur PEU), 3 voix (pour M. TEXIER) décide d'attribuer la location des terres (futur achat de la Commune faisant l'objet d'une attribution par la SAFER) à Monsieur PEU.

- Devis terrain de pétanque
Après examen de devis, le Conseil Municipal décide de confier les travaux du futur terrain de pétanque à l'Entreprise PIGEON TP (devis bordures en béton). Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'avenant à la convention de service commun informatique et autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que tous documents relatif à cette affaire.

- Convention de mise à disposition de la salle des sports
Avis favorable du Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle des sports à l'association Foot féminin en salle. Créneaux de 19 H 30 à 21 H 30 les lundis soir sans utilisation du matériel. Tarif : 15 € par séance

- Convention adhésion réseau de lecture publique
Mme COUVERT, Rapporteur, donne lecture au Conseil Municipal des conditions d'adhésion au réseau de lecture public.
 - Adhésion gratuite et individuelle avec carte à code barre
 - Conditions d'ouverture
 - Engagement de 5 ansMadame Delphine COUVERT est désignée comme élue référente et Madame Anne AUBRIOT est désignée comme technicienne suppléante.

- Devis bornage terrain communal
Le Conseil Municipal décide de retenir le devis du Cabinet Legendre pour le bornage des terres qui ont fait l'objet d'une attribution par la SAFER à la commune. Le montant du devis s'élève à 1 018.75 € HT.

- Déclaration d'Intention d'Aliéner Rue du Stade
Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter.

- Festival Désarticulés
Date : le 22 juin 2019 (deux spectacles)

- Journée citoyenne : le 27 avril 2019

- Estimation du coût des travaux parking rue du Stade : 23 000 €